

COMPTE RENDU DU CA DU MARDI 19 FEVRIER

La séance est ouverte à 17H50 , le quorum étant atteint , Madame Grabowski -professeur- est désignée secrétaire de séance.

1 – ORDRE DU JOUR :

Madame Le Norgant soumet l'ordre du jour à l'assemblée.

2 – APPROBATION DU PV du CA DU 4 DEC. 2018

Il est adopté à l'unanimité.

3- DEMANDE DE SUBVENTIONS

Présentation des actions : 1. action autour de la citoyenneté sous la forme d'ateliers qui auront lieu sur la pause méridienne.
Coût total de 1400€
Demande de subvention : 1 200€
Prise en charge du collège 200 €

Il est rappelé les actions déjà menées au collège dans le cadre de projet autour des valeurs citoyennes comme : « le vivre ensemble »- travail avec l'association des *restos du cœur*.

La demande est votée à l'unanimité.

2. action autour du handicap : il est rappelé le fonctionnement de L'ULIS intégrée au collège.
Personnes concernées : Monsieur Charlotte : professeur en classe ULIS, Madame Carlon : professeur de musique au collège et une intervenante – musicothérapeute.

Les séances d'une heure se dérouleront le mardi dans la classe des élèves d'ULIS.

Objectif pédagogique : favoriser les apprentissages grâce au bien-être mis en place à travers diverses activités musicales : circle song, sonothérapie.

La demande de subvention est 1500€, elle comprend l'achat de matériel et les honoraires de la musicothérapeute.

La demande est votée à l'unanimité.

4 – PRESENTATION DE LA DHG

Madame Le Norgant présente la DHG et explique son fonctionnement aux élèves élus au CA.
506 h à répartir : heures planchers + heures pour l'autonomie de l'établissement.

La marge est essentielle pour mettre en place des dédoublements et ceci à tous les niveaux et au regard de besoins particuliers : bilangue , travail d'argumentation...

Sur le total des heures utilisées, il reste 6,50 de cartographie.

Ces heures seront utilisées dans le cadre d'actions pédagogiques ciblées : dédoublement en SVT mise en place du module réussite niveau 3ème, EPI, aides aux devoirs et mises en place de khôles pour les bons élèves.

Plus création au collège d'une certification en allemand : diplôme reconnu au niveau européen, qui permettra aux collégiens ayant passé cette certification une bonne transition vers le lycée Berlioz à Vincennes.

La DHG est votée à l'unanimité.

5- PRESENTATION DES ACTIONS MENEES AU COLLÈGE

Madame Borji présente les actions menées dans le cadre du CESC

Intervention de la SMEREP -niveau 5eme- *Challenge cyber aventure*

Objectif pédagogique : prévenir le conduites à risques sur les réseaux sociaux.

Les élèves- travail en groupe - doivent présenter pour le 27 mars un clip vidéo sur un thème dégagé lors d'une séance de brainstorming avec les intervenants de la SMEREP et les personnes ressources du collège.

Le vote de la convention à l'unanimité.

6- PRESENTATION DU VOYAGE EN ALLEMAGNE

Madame Bloess- professeur d'allemand présente le voyage à Eschwege.

Les élèves germanistes du collège (niveau 5°, 4°, 3°) partiront en Allemagne du 3 au 8 juin.

Diverses visites et activités sont prévues.

Objectif pédagogique : communiquer en allemand dans des situations de la vie quotidienne.

Le vote du séjour à l'unanimité.

7- QUESTIONS DIVERSES

Il est rappelé que le collège accepte les dons des associations des parents d'élèves.

Il est rappelé que la ville a accepté de prendre en charge le coût total des frais de car au mémorial de Caen (niveau 3°) soit 2 800€. Le voyage revient donc à 10 € par famille.

Sur le niveau 4° pour le séjour – sport dans le cadre du « vivre ensemble » , il est rappelé que 16 élèves ne partent pas.

La séance est levée à 19H

La secrétaire de séance

C. GRABOWSKI



La Présidente

